influencer sur le caractère même du contrat : 2° l'on ne pourrait même invoquer une prétendue théorie « que la prime échue est nécessairement due » la *loi du 1er juillet 1899* ayant plutôt un caractère exceptionnel à propos de la loi sur les accidents du 19 avril 1898 :

La Prévoyance a riposté : La résiliation signifiée ne peut avoir l'effet voulu par Colliot. Aux termes de l'article 354 du code de commerce la prime est acquise à l'assureur maintenue dès qu'il a commencé à courir les risques; et suivant la doctrine et la jurisprudence, ce principe est aussi applicable aux assurances terrestres. La prétention de Colliot ne serait admissible que si la rupture du contrat était imputable à l'assureur lui-même.

Il n'en peut être ainsi dans l'espèce, puisque le droit de résiliation qu'a consacré la loi du 29 juin 1899 appartient pareillement à l'assureur et à l'assuré et que c'est Colliot et non la *Prévoyance* qui demande à se soustraire aux obligations de son contrat. L'affaire est en délibéré.

TRAITEMENT RATIONNEL DES

MALADIES DE L'ESTOMAC, DES INTESTINS

ET DES AFFECTIONS QUI EN DÉRIVENT

Un médecin éminent de l'Université de Philadelphie, le Dr W. H. Somer, qui consacra toute sa vie au Traitement des maladies de l'estomac et des organes de la digestion, fut frappé au début de sa carrière du peu de succès qu'il obtenait avec les médications usitées contre ce genre d'affections.

Il se mit ardemment à la recherche d'une formule qui lui permît de réunir dans un même médicament toutes les substances qu'il croyait susceptibles d'agir efficacement.

Les Elixirs lui déplurent parce que les effets nuisibles et délétères de l'alcool qu'ils renferment empêchent l'action des remèdes employés. Les poudres végétales obligent le malade à absorber des quantités considérables de matières inertes, et leur mauvais goût souvent en fait abandonner rapidement l'emploi.

Seuls les extraits des plantes mis en pilules lui convinrent parce qu'il put ainsi réunir sous un petit volume les principes actifs des végétaux dont il voulait se servir.

Après bien des essais et des études, il arriva à cette heureuse association des substances qui sont la base de ses Pilules, qu'il appela *Vital Pills*, c'est-à-dire Pilules vitales, convaincu qu'il avait trouvé le médicament indispensable au bon fonctionnement de l'organisme, à la prolongation de l'existence.

Vingt années de succès ont affirmé l'excellence de cette découverte, et l'introduction en Europe de ces merveilleuses Pilules a été un bienfait pour beaucoup de malades qui ont trouvé en elles un remède simple et réellement efficace à leurs souffrances.

Les *Pilules du Dr Somer* se vendent dans toutes les bonnes pharmacies 2 fr. l'étui contenant les pilules et le mode d'emploi. Si vous n'en trouvez pas chez votre pharmacien ou si l'on vous offre un autre produit soi-disant semblable, *n'hésitez pas; pour assurer votre guérison*, envoyez 2 fr. en mandat ou timbres-poste à M. Boyaval, pharmacien à Roubaix (Nord), dépositaire-général, qui vous adressera immédiatement franco un étui des véritables *Pilules du Dr Somer*. 40632

Concerts & Spectacles

Roubaix. — *Le concert du 10 décembre dans la salle de la Société artistique.* — Nous avons pris connaissance du concert, organisé par M. Paul Mousart, et qui aura lieu le 10 décembre dans la salle de la Société artistique, rue de l'Alouette. Sa composition que nous publierons prochainement nous fait augurer un brillant succès. Rappelons que le public y aura l'occasion d'applaudir encore Mlle Céliny Richer si favorablement appréciée au concert de l'Association symphonique de dimanche. La location pour ce concert est ouverte chez M. Jubé-Hertogh, rue de la Gare, où les amateurs feront bien de s'assurer au plus tôt leur place, car la feuille des locations sera promptement couverte, étant donné l'attrait de cette intéressante matinée.

— *A l'Hippodrome.* — La représentation que donnera cette prochain la troupe de Gand, sera sans doute une des plus sensationnelles de la saison. M. Melchissedec s'est résolu à lui donner tous les caractères d'un grand spectacle de gala.

Mireille, l'œuvre d'une si belle inspiration de Gounod, a toujours eu un privilège de faveur auprès du public roubaisien, qui aura l'occasion d'y applaudir Mlle Anna Melchissédec qui a déjà conquis ses suffrages. Quant à *Moïna*, qui sera représentée à Roubaix pour la première fois, elle vaudra certainement un triomphe à ses interprètes, en particulier à Mme Duval-Melchissédec qui sur la recommandation expresse de l'auteur, M. de Lara, a été engagée spécialement par le directeur du théâtre royal de Covent-Garden, à Londres, pour une série de représentations de ce drame lyrique.

— *Au Théâtre de Roubaix.* — La représentation de dimanche soir au Théâtre de Roubaix a eu lieu devant une très belle salle. Le drame à grand spectacle, *La Légion étrangère*, interprété dans de bonnes conditions, a eu beaucoup de succès. Le troisième tableau « Une attaque des Hovas, la mort d'un brave » a surtout provoqué des applaudissements enthousiastes. L'opéra-comique *François-les-bas-bleu* dont, par exception, les convenances n'ont pas à se plaindre, a eu également une bonne interprétation et le public l'a accueilli très favorablement.

— *Concert par la fanfare de trompettes « Les Enfants du Nord ».* — Les nombreuses familles des membres honoraires de la fanfare de trompettes « Les Enfants du Nord », qui avaient répondu à l'invitation adressée par cette société, ont assisté à une belle fête intime, dans la vaste salle du « Maréchal de Coigneul », Grande-Rue. Pour leur donner plus d'éclat les organisateurs s'étaient assuré le concours du « Club Excelsior », qui a contribué pour une bonne part au succès de cette soirée. La fanfare de trompettes a exécuté avec brio deux morceaux choisis : « Marceau » et une grande polka, qui ont été très applaudis. On a entendu ensuite avec non moins de plaisir, M. Vanneghutte, un excellent diseur. Les équilibres de chaises par un gymnaste du « Club Excelsior », ont provoqué les acclamations de l'assistance. Non moins de succès pour M. Desomer, chanteur comique qui a fort bien égayé l'auditoire. Une scène comique empreinte d'une grande originalité a été fort bien rendue par les clowns Bob et Auguste. En somme très agréable soirée.

GRAND-THÉATRE (HIPPODROME)

Bur. à 7 h. 1/2 **Jeudi 30 novembre** Rideau à 8 h.

SPECTACLE DE GALA

Moïna, *Drame lyrique en trois actes, de M. Isidore de Lara, par la troupe de Grand-Opéra.*

MIREILLE, *Opéra en trois actes et quatre tableaux*

Dimanche 3 décembre — en Matinée : **La Dame aux Camélias.**

NORD

L'horrible accident de Lomme. — *Un enfant tué d'un coup de fusil.* — A la suite de l'enquête approfondie, à laquelle les gendarmes se sont livrés et après un habile interrogatoire, le jeune Henri Gallant, camarade de jeu d'Ernest Gosset, âgé de quatre ans et demi, a avoué que c'était lui qui avait tué, involontairement, son petit cousin, en jouant avec le fusil.

M. Durille-Deblan, dans l'établissement duquel a eu lieu le drame, s'est chargé des funérailles de la malheureuse victime de cet épouvantable accident.

Rubrouck. — *Nomination ecclésiastique.* — M. l'abbé Bossuwe, pro-curé de Rubrouck, est nommé curé de cette paroisse.

Steenbecque. — *Mort de l'abbé Delattre.* — Nous apprenons la mort de M. l'abbé Delattre, curé de Steenbecque, décédé samedi 25 novembre, après une courte maladie. M. Delattre était né en 1810 à Bergues. Ordonné prêtre, en 1836, il fut nommé curé de Steenbecque en 1862.

VOIR *à la sixième page l'annonce des* GALERIES VALLOISES

PAS-DE-CALAIS

Arras. — *Disparition d'un enfant de douze ans.* — On recherche vainement, depuis jeudi dernier, un jeune garçon de douze ans, nommé Louis Plouvier, qui demeurait à Beaurains chez son grand-père. Le petit Louis, qui journellement venait de Beaurains à l'école des Frères, rue Pasteur, avait assisté à la messe, jeudi, avec les élèves de sa classe, puis avait repris la route de Beaurains où on ne l'a pas revu.

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. — La Compagnie P. L. M. organise avec le concours de la Société française des voyages Duchemin, plusieurs excursions qui permettront de visiter, dans le courant des mois de décembre et de janvier, les unes : la Syrie, la Palestine, l'Egypte, la Haute Egypte; les autres : l'Italie, l'Algérie, la Tunisie et la Corse. Dates de départ et prix suivant l'itinéraire choisi.

S'adresser pour renseignements et billets, aux bureaux de la Société française des voyages Duchemin, 20, rue de Grammont, à Paris.

Chemin de fer du Nord. — A l'occasion de la fête de saint Eloi, la Compagnie du chemin de fer du Nord organise une excursion à Paris, au départ d'Hazebrouck, Armentières, Tourcoing, Roubaix et Lille. Aller, nuit du 2 au 3 décembre, retour le 5 décembre.

LA PUBLICITÉ

Tout commerçant qui ne fait pas d'annonces abandonne le marché à ceux de ses concurrents qui en font.

BELGIQUE

UN TERRIBLE INCENDIE A VIRTON. — **L'hôpital et la caserne de gendarmerie en feu.** — L'incendie dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, a éclaté non pas à Bruxelles, mais à Virton. Le feu s'est déclaré vers cinq heures à l'orphelinat desservi par les Sœurs de la Charité. En quelques instants, tout le dessus de ce vaste bâtiment ne formait plus qu'un immense brasier. Cet orphelinat date de plus de 300 ans. C'est l'ancien couvent des Récollets, nom sous lequel on le nomme encore aujourd'hui.

Les pompiers et les gendarmes ainsi que la foule accourue immédiatement sur les lieux se dévouaient, mais on fut convaincu qu'il n'y avait rien à faire. L'eau manquait d'une façon absolue. Au bout d'une demi-heure le bâtiment tout entier était une fournaise effrayante. On téléphona à Etbe et à Saint-Mare pour demander les pompiers de ces deux localités. Des gerbes de flammes s'élevaient au-dessus du foyer et le vent les disséminaient sur tous les bâtiments voisins.

Tout à coup on s'aperçut que l'hospice des vieillards avait aussi pris feu. Une angoisse terrible étreint toutes les poitrines à ce moment, car on prévoit un immense désastre. En effet, le feu se communique également aux bâtiments de la gendarmerie. Ces trois vastes corps de logis sont en feu. Le spectacle est véritablement terrifiant.

Mais ce n'est pas tout, hélas! Les maisons voisines s'enflamment l'un après l'autre. Deux autres habitations brûlent et on se demande avec anxiété où l'incendie s'arrêtera. Les malheureuses Sœurs, victimes de ce sinistre, ont été recueillies ainsi que les trente orphelines qu'elles hébergeaient, dans les maisons voisines. Quant aux vieillards, pour la plupart impotents, ils ont été transportés à bras d'homme sur des brancards.

Les meubles et les literies ont été jetés sur la rue des différents étages : les gendarmes ont eu le temps de mettre également leurs chevaux en sûreté. Les dégâts, dès maintenant, dépassent cent mille francs. Il n'y a, heureusement, jusqu'à cette heure, aucun accident de personne.

Chemins de fer de l'Etat. — Un concours aura lieu en mars prochain pour 22 emplois de commis technique à conférer au service des voies et travaux. Les candidats doivent être âgés de 18 ans au moins et de 29 ans au plus. Cette dernière limite est reculée pour les militaires et anciens militaires d'une durée égale au temps réel de leur présence sous les drapeaux, abstraction faite des fractions de mois. Toutefois la limite extrême est fixée à 32 ans pour les militaires et anciens militaires en général et à 34 ans pour les sous-officiers et anciens sous-officiers qui ont accompli un terme de huit ans de service effectif. Les demandes de participation au concours doivent parvenir au Ministre des chemins de fer au plus tard avant le 10 février.

Circonscriptions électorales. — *Les circonscriptions des deux Flandres et du Hainaut sont établies comme suit dans la répartition du gouvernement adoptée par la Chambre.*

Province de la Flandre Occidentale. — 18 représentants, 9 sénateurs. Arrondissement de Bruges: 3 représentants, 2 sénateurs; arrondissement de Furnes, Dixmude, Ostende : 4 représentants, 2 sénateurs (le bureau principal est établi à Furnes); arrondissement de Roulers, Thielt: 4 représentants, 2 sénateurs (le bureau principal est établi à Roulers); arrondissement de Courtrai: 4 représentants; arrondissement d'Ypres: 3 représentants, ces deux derniers arrondissements éliront ensemble 3 sénateurs (le bureau principal est établi à Courtrai).

Province de la Flandre orientale. — 24 représentants, 12 sénateurs. Arrondissement de Gand-Eeclloo : 10 représentants, 5 sénateurs (le bureau principal est établi à Gand); arrondissement de Saint-Nicolas : 4 représentants; arrondissement de Termonde : 3 représentants, ces deux derniers arrondissements éliront ensemble 4 sénateurs (le bureau principal est établi à Termonde); arrondissement d'Alost : 4 représentants, ces deux derniers arrondissements éliront ensemble 3 sénateurs (le bureau principal est établi à Alost).

Province du Hainaut. — 26 représentants, 13 sénateurs. *Arrondissement de Mons : 6 représentants; arrondissement de Soignies : 3 représentants.* (Ces deux arrondissements élisent ensemble 5 sénateurs. Le bureau principal est établi à Mons); arrondissement de Tournai-Ath : 6 représentants, 3 sénateurs (le bureau principal est établi à Tournai); arrondissement de Charleroi : 8 représentants; arrondissement de Thuin : 3 représentants (ces deux derniers arrondissements élisent ensemble 5 sénateurs; le bureau principal est établi à Charleroi).

Un examen de candidats. — Le journal *Vooruit* a récemment fait appel à des candidats rédacteurs et leur a fait subir un examen. Une petite feuille hebdomadaire de Courtrai: *De Gulden Spore* (L'éperon d'or) prétend connaître le résultat de cet examen et le communique à ses lecteurs en ces termes :

Le président du jury d'examen : Quel doit être le premier soin d'un journaliste socialiste? — R. Veiller à ce qu'il ne puisse être pincé.

D. Que doit-il faire dans ce but? — R. Choisir un éditeur insolvable, afin qu'il n'ait rien à craindre des dommages-intérêts alloués par le tribunal.

D. Comment rédigerez-vous vos articles? — R. De telle façon que je puisse faire comprendre au lecteur que nos adversaires sont des scélérats; ne rien affirmer d'une façon précise; laisser entendre qu'il y a des faits qu'on ne peut révéler; transformer un fait particulier en fait général, etc.

— D. Très bien; donnez quelques exemples. — R. Je dirai par exemple : Un curé du pays flamand a commis un crime abominable; ou bien : une sœur de charité du Luxembourg s'est rendue coupable d'infanticide; ou bien encore : M. Van Slimpenbeek (du Hainaut) a retenu le salaire de ses ouvriers, donc les capitalistes sont voleurs, des Cartouches.

Bien. Mais que faut-il écrire en matière religieuse? — Inventer des scandales à charge des curés ou de religieux, mais avoir soin de dire qu'ils se sont passés en pays étranger, ce qui rend la recherche de la vérité très difficile. — Verriez-vous de l'inconvénient à affirmer comme vrai un fait faux, qui pourrait servir de preuve? — En aucune façon. — Et si l'on vous demande une réparation judiciaire? — Je m'expliquerai de façon à faire croire que le fait n'était pas affirmé d'une manière précise.

Le président du jury. — Mon ami, vous êtes reçu avec la plus grande distinction.

Anvers. — *Nouvelle grève à la fabrique de linoleum.* — Environ 200 ouvriers ont quitté le travail à la fabrique de linoleum de Berchem-Anvers. Le motif de cette grève est le mécontentement des ouvriers concernant deux chefs d'équipe dont ils demandent le renvoi. Les directeurs refusent d'agréer la demande des ouvriers.

Bernissart. — *Le coup d'eau du charbonnage.* — Le puits n'est toujours inondé et il faudra au moins deux mois avant d'y pouvoir reprendre le travail. Beaucoup de mineurs ont quitté le charbonnage pour se rendre dans les bassins du Pas-de-Calais et du Nord.

Jambes. — *Un homme écrasé par un éboulement.* — Lundi, vers trois heures de l'après-midi, un éboulement s'est produit à la montagne Sainte-Barbe, où des ouvriers étaient occupés à des travaux d'extraction. L'un d'eux, nommé Rosart qui passait conduisant un tombereau, a été écrasé ainsi que son cheval.

Bruges. — *La mort de M. l'abbé Gindo Gezelle.* — De notre correspondant de Bruges le 28 : « Les funérailles du célèbre poète flamand auront lieu vendredi prochain à onze heures du matin, en l'église paroissiale de Sainte-Anne. Le collège s'est réuni d'urgence ce matin pour délibérer sur le caractère qu'il convient de donner à la participation officielle de la ville à la cérémonie.

Il a été décidé que la mort de l'auteur des *Kerkhofblommen* serait annoncée officiellement aux habitants et que les autorités assisteraient en tenue officielle aux obsèques.

Dans le monde des lettres on parle déjà de l'érection d'une statue à Guido Gezelle. Cette idée rencontre une adhésion quasi-unanime.

Nominations ecclésiastiques. — Mgr l'évêque de Bruges a nommé : Vicaire de Notre-Dame, à Bruges, M. Wittouck, vicaire à St-Vaast, à Menin. Vicaire à St-Vaast, à Menin, M. Buttaye, bachelier en droit canon de l'Université catholique de Louvain, vicaire à Moorslede. Vicaire à Moorslede, M. De Bruyne, licencié en théologie de l'Université catholique de Louvain.

La Louvière. — *Le congrès des mineurs socialistes.* — La séance de lundi après-midi, qui s'est tenue à huis-clos, a été très orageuse. L'assemblée a rejeté la grève générale. Il a été décidé qu'on tenterait auprès des directeurs des charbonnages des démarches personnelles pour les engager à augmenter les salaires. On propose une manifestation générale, des mineurs, le 1er mai, à Bruxelles, en faveur des pensions ouvrières.

Roulers. — *Les fonctionnaires imprimeurs.* — Les imprimeurs de Roulers, membres de la Ligue des imprimeurs de la Flandre occidentale, viennent d'adresser au gouvernement une pétition pour le prier de retirer à tout fonctionnaire public (instituteurs, greffiers, percepteurs des postes, secrétaires communaux, etc.), l'autorisation d'exercer la profession d'imprimeur ou toute branche s'y rattachant.

Espierres. — *Une mission à l'église paroissiale.* — Une mission vient d'avoir lieu dans la paroisse d'Espierres et y a produit les fruits spirituels les plus abondants. Tous les exercices en ont été suivis avec régularité et un recueillement des plus touchants par la grande majorité des habitants de la paroisse. Il y venait même chaque jour des auditeurs des paroisses environnantes, attirés par les éloquentes prédications des RR. PP. De Busschère et Willaert. Tous les soirs, à l'exercice principal de la mission, la magnifique église dont M. le baron d'Espierres a doté la populeuse commune, était entièrement comble.

Les dévoués missionnaires ont procédé à deux émouvantes cérémonies qui ont produit une profonde impression : la plantation de la Croix de la Mission et l'acte de réparation à la divine Eucharistie. La mission s'est clôturée par une inoubliable manifestation à laquelle prenaient part plus de 700 personnes, dont au moins 300 hommes portant des cierges.

Une procession partie de la chapelle Rourgois s'est rendue à celle du château de M. le baron d'Espierres, en chantant les cantiques du Rosaire, pour revenir ensuite à l'église où eut lieu la consécration de la paroisse à la Ste Vierge.

Cette mission, qui a été très féconde et a produit de sincères retours à la foi catholique, laissera à tous les habitants d'Espierres un précieux et durable souvenir.

Menin. — *Nominations ecclésiastiques.* — M. l'abbé Wittouck, vicaire à la paroisse St-Vaast, de Menin, est transféré à Bruges. Il sera remplacé par M. Buttaye, actuellement vicaire à Moorslede. M. l'abbé Wittouck, qui a rempli à Menin pendant plus de trois ans ses délicates fonctions, s'était attiré l'estime des habitants qui ne peuvent que regretter vivement son départ. M. l'abbé Buttaye, son successeur, est, nous dit-on, bachelier en droit canon.

— *Un grave incident à la gare.* — Un incident qui eût pu prendre une certaine gravité et peut-être dégénérer en catastrophe, s'est produit dans la soirée d'hier à la gare de Menin. Le train arrivant de Courtrai vers 5 heures 30, venait de stopper, amenant une foule de voyageurs. Soudain, alors que ces derniers se disposaient à descendre, le train se mit en marche par suite, croit-on, de la précipitation apportée dans le signal du départ.

Plusieurs voyageurs ont été culbutés sur la voie, recevant, pour la plupart, dans leur chute, des blessures heureusement légères. Les autres voyageurs ont été conduits jusqu'à Wervicq. Les blessés, au nombre de 5 ou 6 ont reçu des soins dans les cafés avoisinant la gare. Une enquête est ouverte par l'administration de la Compagnie pour rechercher à qui incombent les responsabilités de cet accident.

— *Une affaire de mœurs.* — La gendarmerie de Menin a opéré, dans la journée de mardi, l'arrestation de deux individus assez mal notés qui, lundi soir, après l'avoir attiré dans un endroit désert, se sont rendus coupables de tentative de viol, accompagnée de violences, sur la personne de Pauline Pautillus, âgée de vingt-un ans. Les deux coupables, Victor Vandemeiren, tisserand, âgé de vingt-deux ans, demeurant à Halluin, et Léopold Dupont, chaisier, âgé de vingt-un ans, demeurant à Menin, ont été transférés à Courtrai pour être mis à la disposition du procureur du Roi.

Courtrai. — *Une jeune fille dépouillée par un malfaiteur.* — *Arrestation du coupable présumé.* — Nous avons relaté dans notre précédent numéro comment une jeune fille de St-Genois, Augusta Toye, en se rendant au marché de Courtrai, avait été, lundi matin, dévalisée par un malfaiteur sur le chemin de St-Genois. M. Dussollier, commissaire-adjoint, qui reçut le matin même la plainte de la victime, mena si habilement l'instruction de cette affaire qu'elle vient d'aboutir par l'arrestation du coupable présumé.

D'après les déclarations du fermier, Constant Calens, et d'Augusta Toye, le signalement du malfaiteur en question correspondait exactement à celui d'un ouvrier agricole Séraphin d'Hooghe, employé au service de M. Gustave Demeester, au hameau de Moorinnsteenat, à Courtrai.

Mardi matin, à l'aube, les agents de police Heydts et Ellas se rendirent à la ferme Demeester et mirent cet individu en état d'arrestation. Séraphin d'Hooghe est né à Oostvleteren, le 18 octobre 1866. Dans la journée de mardi, il a été conduit au palais de justice, devant M. Pringiers, juge d'instruction et confronté avec la jeune fille de Saint-Genois. Celle-ci a déclaré formellement qu'elle reconnaissait en lui son agresseur. Malgré ses dénégations, d'Hooghe a été écroué à la prison de Courtrai.

— *Audience correctionnelle du mardi 28 novembre 1899.* — Présidence : M. Jonckheere. — Les nommés Salembier Marie, épouse Delaveye Jean, ménagère; Philipperon Isabelle, 75 ans, sans profession, et Hocklandt Edouard, journalier, tous trois à Dottignies, prévenus de s'être réciproquement injuriés le 24 juillet dernier, ont été, la 1re et le 3e, condamnés à 5 francs d'amende ou un jour de prison, avec un sursis de cinq ans; la 2e a été acquittée, les faits n'étant pas prouvés.

Le dimanche 18 juin dernier, vers 10 heures du soir, les nommés Brandt Félix, 17 ans, rue de la Marlière. Leghay Jean-Baptiste, 24 ans, ouvrier teinturier, rue de la Marlière; Merchier Henri, 20 ans, rattacheur, Petite-Rue, et Bostaen Henri, 25 ans, ouvrier de fabrique, rue d'Ennetières, tous quatre demeurant à Mouscron, se prirent de querelle dans le cabaret tenu par le sieur Vanhoutte Valentin, situé à Mouscron. Renvoyés de ce chef devant le Tribunal, les trois premiers ont été condamnés chacun à 50 francs d'amende ou 15 jours de prison, avec un sursis de cinq ans pour les premier et deuxième; le quatrième a été acquitté, la prévention mise à sa charge n'étant pas établie.

Un dimanche soir, vers neuf heures et demie, le sieur Lefebvre Adrien, ouvrier de fabrique à Rolleghem, se trouvait au cabaret tenu par le sieur Neirynck Gustave, fut sans motifs rossé de coups par les nommés Buyssens Joseph, 25 ans, Cosaert Gustave, 19 ans et Cosaert Henri, 17 ans, tous trois ouvriers de fabrique à Rolleghem rue Forest; le patron du cabaret et la fille de ce dernier qui intervinrent dans la lutte furent aussi l'objet des violences des forcenés. Lefebvre par suite des violences subit une incapacité de travail de huit jours environ. A l'audience de ce matin ils ont été condamnés, le premier à huit mois de prison et à l'arrestation immédiate, les deuxième et troisième chacun à deux mois de prison et 50 francs d'amende ou quinze jours de prison, condamnation conditionnelle, délai cinq ans pour les deux derniers.

Les nommés Bettens Rémi, 19 ans; Bettens Constant, 18 ans; Declercq Léopold, 19 ans; Deweldt Henri, 21 ans, tous quatre à Belleghem; Moreau Hippolyte, 17 ans, demeurant à Rolleghem, ont été condamnés chacun à cinq mois de prison et 100 francs d'amende ou un mois de prison, conditionnellement avec un sursis de 5 ans, sauf pour le quatrième, pour avoir à Belleghem, le 16 juillet 1899, vers 9 h. 1/2 du soir, porté des coups et fait des blessures au sieur Verkomst Charles-Louis qui s'en retournait paisiblement chez lui; la victime qui portait des blessures faites par une arme tranchante a subi une incapacité de travail d'à peu près un mois.

Les nommés Houvez Gustave, 28 ans, meunier et son épouse Vantieghem Josima 22 ans, tous deux demeurant à Moen, qui s'étaient pris de querelle avec le nommé Nottebaer Achille 19 ans, ouvrier agricole à Moen le 14 juillet dernier ont été condamnés le premier à 50 francs d'amende ou 15 jours de prison; la deuxième à 20 francs ou 3 jours de prison avec sursis de 5 ans; le troisième a été acquitté, les faits mis à sa charge n'étant pas suffisamment établis.

Tournai. — *Nomination dans l'ordre de Léopold.* — *Le Moniteur* de vendredi publie une liste de promotions et de nominations dans l'ordre, intéressant la garde civique: Dans la garde civique de Tournai, le major H. Stiénon du Pré, les capitaines C. Mahieux et B. Baetsié, ce dernier adjudant-major, sont nommés chevaliers.

— *Distribution de prix.* — Dimanche prochain 3 décembre à quatre heures et demie, aura lieu, sous la présidence de S. G. Mgr l'évêque de Tournai, dans la grande salle des Frères, rue du Four-Chapitre, la distribution solennelle des prix aux élèves des écoles St-Luc et St-Grégoire. Le R. P. Biolley, dominicain, prononcera le discours de circonstance.

— *Expulsion de trois vagabonds.* — Mardi matin, trois vagabonds, d'origine française, arrêtés par la police de Tournai, ont été remis à la gendarmerie de Mouscron pour être expédiés à la frontière.

— *La construction des Vicinaux du Tournaisis.* — La pose des rails a commencé hier matin le long du boulevard des Nerviens. Ce travail paraît devoir être mené rondement et l'on considère que la ligne Tournai-Templeuve, qui nécessite peu de travaux d'art, sera terminée en mars prochain.

— *Un enfant brûlé par l'eau bouillante.* — On a transporté lundi après-midi à l'hôpital un petit garçon âgé de trois ans, nommé Joseph Duquesne, qui a été gravement brûlé aux jambes et au bas-ventre en renversant une casserole remplie de café bouillant. On espère le sauver.

COMPAGNIE FINANCIERE

Belge-Française

Société anonyme au capital de 2.500.000 Fr.

Siège social à Bruxelles, 17, rue Neuve

AGENCES :

Roubaix, 6, rue de la Gare.
Tourcoing, place de la République, 16 bis.
Haumont, place Sainte-Anne.
Valenciennes, passage Hoca.
Douai, 11, rue Léon Gambetta.
Lens, angle de la rue de la Gare et de la rue du Château.
Arras, 3 rue Gambetta.
Dunkerque, 11, rue du Château.
Amiens, passage de la Renaissance.
Armentières, 6, rue des Rotours.

La **Compagnie Financière Belge-Française** fondée par un groupe Franco-Belge, traite aux conditions les plus réduites toutes

OPÉRATIONS DE BOURSE au comptant

OPERATIONS A FORFAIT

Titres contre espèces

Opérations de Banque et d'Escompte

Elle délivre sans frais à ses guichets, un grand nombre de valeurs inscrites à la côte de Bruxelles, et exécute à cette bourse tous ordres d'achats et de vente.

AU COURTAGE DE 1 0/00

et au cours moyen de la journée.

Constitutions de **Sociétés** industrielles et commerciales.

Ordres de bourse sur **toutes** les places françaises et étrangères.

Paiement de tous coupons **sans frais** à l'échéance et sous escompte à toute époque avant l'échéance. 54830

BULLETINS FINANCIERS

du mardi 28 novembre 1899

PARIS, 28 novembre.

La Bourse ressent, aujourd'hui comme hier, l'approche de la liquidation : elle est inactive et hésitante. Des réalisations pèsent encore sur les cours et ce n'est pas sans crainte que les acheteurs pensent aux reports d'après-demain jeudi.

Il est évident que l'argent est une fois de plus très demandé en Angleterre, sur le continent de New-York. Ainsi que nous l'avons dit, Londres opère son règlement de novembre avec une certaine difficulté. Pour faire reporter les mines, on a dû payer 12, 15 et jusqu'à 18 pour cent. Les valeurs de premier ordre du Stock Exchange ont été elles-mêmes taxées à 8 pour cent.

On craint pour notre propre liquidation de Paris, bien qu'ici nous soyons vendeurs de mines et que, de toutes manières, la spéculation se soit montrée très prudente. Quand l'argent est cher à Londres, il n'est bon marché nulle part.

La situation deviendra réellement difficile si la Banque d'Angleterre élève, jeudi prochain, le taux de son escompte de 5 à 6 0/0 : la Banque de France sera forcée de suivre son exemple et de substituer le taux de 3 1/2 ou 4 à celui de 3 auquel elle a pu se tenir jusqu'à présent.

Cette dernière éventualité est considérée comme assez probable pour que l'action de la Banque se soit rapprochée de la limite de 4,300 et que ses primes fin prochain, dont cinquante francs, se soient fortement tendues. Le Trois français comme le Consolidé anglais est peu recherché et montre une tendance à fléchir.

Le reste de notre marché est, ainsi qu'on peut le voir au tableau, dans les mêmes dispositions que notre rente. Les différences de la journée ont en somme peu d'importance parce que l'activité des transactions a beaucoup diminué.

Marché officiel. — *Comptant.* — L'animation a été assez grande aujourd'hui, notamment sur l'Extérieure d'Espagne qui a vivement progressé ; le reste de la cote a fait bonne contenance, mais ne s'est point modifié d'une façon bien sensible.

Terme. — La lourdeur persistante de Londres sur les mines d'or n'a produit aucun effet sur notre place, dont le début a été bon. Par la suite, bien que l'entrain se soit calmé la tendance est restée bonne et la clôture s'est faite dans de bonnes conditions, surtout en ce qui concerne les fonds étrangers.

Marché en banque. — Les dispositions du marché aujourd'hui ont été beaucoup plus satisfaisantes qu'hier. Après un début encore un peu faible, les cours se sont brusquement raffermis et une amélioration sensible s'est produite sur la plupart des valeurs qui avaient réactionné hier.

BRUXELLES, 28 novembre.

Terme. — La liquidation de fin de mois s'ouvre dans d'excellentes conditions. On est très ferme. Le 4 0/0 Brésilien hausse à 59. Le change s'améliore à 7 1/16. Nord d'Espagne, 269. Saragosse 195. Turc D 22.20. Rio-Tinto 1472.

Comptant. — Les charbonnages sont en ébullition. Charbonnages belges 392.50. Patience-Beaujonc 3700. Hazart 250. Rentes, lots de villes inchangées. autres banques mêmes cours et même fermeté.

La Capital Nationale financière allant à 153.75. Dividende 257.50. La hausse continue de ces titres est un indice du succès de l'émission des pétroles de Prahova. On s'attend à une répartition, les tramways et les titres sidérurgiques sont peu mouvementés. Dividende Bruxellois 292.50. Capital Toleries d'Anvers 140. Capital aciéries 152.50. Valeurs coloniales moins soutenues. Zincs stationnaires.

VANDEKERCKOVE,
Directeur de la « Belgique Financière », Chaussée de Louvain, Bruxelles.

Comptoir des Valeurs Industrielles

BELGES & RUSSES

Fr. DE COOMAN

LILLE, 24bis, r. Esquermoise;
ROUBAIX, 14, rue St Georges;
TOURCOING, 8, boulevard Gambetta;
ARMENTIÈRES, 59, rue de Dunkerque;
VALENCIENNES, 33, rue Saint-Géry;
ARRAS, 16, rue des Capucins;
DOUAI, 50, rue de Bellain;
PARIS, 14, rue de la Victoire;
AMIENS, 17, rue Porion;
SAINT-QUENTIN, 5, rue de la Sellerie;
ROUEN, 63, r. Jeanne-d'Arc;
HAVRE, boulevard de Strasbourg;
TOURNAI, 30, place du Parc;
PÉRUWELZ, 25, rue du Moulin;
GAND, 43, rue de Brabant;
BRUXELLES, 34, rue Antoine Dansaert.

Achat et vente de toutes les valeurs françaises, belges et étrangères. — *Renseignements gratuits.*

Paiement *sans aucuns frais* de coupons français, belges et étrangers.

ORDRES DE BOURSE

Les opérations se traitent, *titres contre argent, argent contre titres.*

Courtage un franc par mille, *sans aucuns frais supplémentaires* pour toutes les opérations effectuées aux bourses belges.

La Maison ne se charge d'aucune opération à terme

Tout le monde peut la boire

Tout le monde la digère.
Elle est agréable à prendre.
L'huile de foie de morue vierge de la **Pharmacie Couvreur.**
Le litre 4.80, par 5 litres 4.70, par 10 litres 4.60.
Seul dépôt de la **Crème de Morue Péquart**, la meilleure émulsion d'huile de foie de morue. 52700

Carrosserie A. Dispa

LUXE ET COMMERCE

90, rue Daubenton, 90, ROUBAIX.

DERNIÈRE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL)

LA GUERRE

La tactique des Boërs

Berlin, 28 novembre. — La *Gazette d'Allemagne* apprend, de Prétoria, que le 27 novembre, les présidents Kruger et Steyn ont avisé les généraux Joubert et Cronje de ne pas gaspiller leurs forces en sièges isolés, mais de frapper des coups énergiques.

Le général Joubert a concentré trois corps d'armée, l'un près de Ladysmith, le second sur les bords de la Tegela, et le troisième à l'est de la ligne de Piétermaritzburg et Escourt; afin de couper la retraite des Anglais.

Le général Cronje opère de la même façon devant Kimberley, sur la Modder et sur les derrières de lord Methuen. Ce télégramme provient d'un diplomate boër.

La mobilisation anglaise

Londres, 29 novembre. — De la *Saint-James Gazette* : Le gouvernement a définitivement décidé hier de mobiliser de suite, au complet, la 6e division pour la campagne du Transvaal; on avait cru d'abord qu'une simple brigade suffirait pour combler les vides faits dans les rangs jusqu'ici par la guerre, mais on en pense aujourd'hui autrement.

On mobilisera immédiatement 8 bataillons d'infanterie; l'effectif total de toutes armes de cette division sera de 10,000 hommes, cent élèves de l'Ecole de guerre de Sandhurst ont reçu une commission anticipée d'officier; on veut ainsi obvier à la pénurie des cadres et organiser des renforts.

Le gouvernement a commandé, cette semaine, à l'industrie privée, dix millions de cartouches pour fusils à répétition; 100.000 schrapnels, 50 tonnes de liddyte et une certaine quantité d'obus à liddyte pour canons de marine.

Les pertes des Anglais

Londres, 28 novembre. — De la *Westmunster Gazett* : Les pertes des Anglais à ce jour, sont de 3.000 hommes tués, blessés ou prisonniers. Le total des troupes, actuellement arrivées dans le Sud de l'Afrique, est de 1.810 officiers et de 36 523 hommes.

Un télégramme communiqué par la Légation du Transvaal à Bruxelles

Bruxelles, 28 novembre. — La Légation du Transvaal communique un long télégramme contenant des détails rétrospectifs sur la bataille d'Elandslaagte et sur l'évacuation de Dundée, où les Boers ont capturé 300 tentes.

Ce télégramme mentionne aussi les noms des blessés boërs à Elandslaagte et donne des détails sur la participation des Scandinaves aux opérations du 26 octobre contre Mafeking. Le télégramme donne les noms des blessés boërs dans le Natal.

Il ajoute que le docteur Lingbeek a télégraphié de Newcastle en date du 26 octobre à Pretoria que les Anglais ont achevé les blessés après les avoir désarmés. Le docteur affirme qu'il possède à ce sujet des déclarations faites sous serment, et q